

Association n° W061005229

La Roquette sur Siagne le 27 juillet 2020

M. David LISNARD
Maire de Cannes et Président de la CACPL

CS 50044
06414 Cannes Cedex

Objet : Aéroport Cannes-Mandelieu - Jets Privés

Référence : votre courrier du 05 avril 2018 à la DSAC (PCM/2018/P/jlf2L)

Monsieur Le Maire,

Avec l'importante reprise du transport aérien privé depuis le déconfinement l'équilibre entre l'activité de l'aéroport et le bien commun est rompu !

La fréquence importante des survols de jets (51 passages recensés par un habitant de Mougins le samedi 25 juillet auxquels s'ajoutent les tours de pistes de l'aviation légère et le trafic hélicoptères) exaspère, en particulier le week-end, la population du bassin de vie Cannes-Grasse soumise à un véritable matraquage sonore lui rappelant, en outre, qu'en terme de mesures sanitaires il existe bel et bien un deux poids deux mesures pour les restrictions de déplacement.

Nous n'avons jamais reçu autant d'appels et inscrits autant de nouveaux adhérents et utilisateurs du système de plaintes. En effet les habitants ne savent plus à qui s'adresser pour alerter du malaise qui s'installe et commencent à douter de la volonté comme du pouvoir des élus pour les protéger face aux intérêts privés. Ils n'oublient pas votre prédécesseur, qui déclarait vouloir faire de l'aéroport Cannes-Mandelieu un Bourget 2.

Il est donc nécessaire, que la DGAC prennent, dès cet été, des mesures exceptionnelles pour mieux organiser les arrivées de jets et limiter les nuisances. Seules l'exploitation rapide d'une trajectoire alternative provisoire, comme vous l'aviez demandé en 2018 (courrier en référence), l'augmentation des atterrissages mer et la mise en place de périodes de calme pourraient limiter immédiatement les nuisances et faire baisser la pression en attendant la très attendue mise en service de la nouvelle trajectoire.

Nous sommes conscients que la DGAC n'agira que sous directives ministérielles et que cette contrainte ministérielle ne se manifesterait que sous la pression des élus.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Pierre MONARD
Président de l'ADNA



Copies : Mr. Le Préfet
Mme la sous-préfète de Grasse
Mmes et MM les élus de la région Cannes-Grasse